



NOTAIRES de L'ÉCUSSON
Successeurs de l'Étude SOULAS
- 1929 -

8 place du Marché aux Fleurs - BP 21-60
34027 MONTPELLIER CEDEX 1

Tél : 04.67.60.02.90 / Fax : 04.67.66.16.55
office.ecusson@notaires.fr

QUESTIONNAIRE ACHAT D'UN BIEN

Ce questionnaire est à remplir par l'acquéreur d'un bien (appartement ou maison), qui doit le retourner au notaire.

Pourquoi ce questionnaire ? L'objet de ce document est de nous permettre de préparer au mieux l'acte de vente afin qu'il corresponde exactement aux accords intervenus avec votre vendeur. Il nous permet également de vous conseiller utilement sur les modalités de votre acquisition et également sur la compatibilité du bien que vous souhaitez acheter avec vos projets. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir soigneusement en n'omettant pas de le dater et de le signer à la fin.

ACQUEREUR 1

Nom Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Commune et Code Postal

Profession

Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

Célibataire Veuf(ve)

Marié(e)

Date du mariage

Commune et Code postal

Si vous avez établi un contrat de mariage ou une déclaration de loi applicable Convention de La Haye, joindre la copie.

En ce cas mariage à l'étranger, en l'absence de contrat de mariage, indiquer le pays de 1ère résidence fixe après mariage :

Divorcé(e)
Par jugement du tribunal de
En date du

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Joindre la copie + copie de la déclaration au greffe ou le récépissé d'enregistrement par le notaire

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Joindre la copie de la dénonciation.

Vous êtes commerçant, artisan, ou dirigeant de société
Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Vous êtes en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement

Vous avez saisi la commission de surendettement des particuliers

COORDONNEES AUXQUELLES L'ETUDE PEUT VOUS JOINDRE

Adresse postale
téléphone domicile
téléphone travail
téléphone portable
e-mail

Relevé d'identité bancaire (RIB) – merci de nous le fournir
Vous êtes résident fiscal :

Français Etranger

ACQUEREUR 2

Nom Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Commune et Code Postal

Profession

Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

Célibataire Veuf(ve)

Marié(e)

Date du mariage

Commune et Code postal

Si vous avez établi un contrat de mariage ou une déclaration de loi applicable Convention de La Haye, joindre la copie.

En ce cas mariage à l'étranger, en l'absence de contrat de mariage, indiquer le pays de 1ère résidence fixe après mariage :

Divorcé(e)
Par jugement du tribunal de
En date du

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Joindre la copie + copie de la déclaration au greffe ou le récépissé d'enregistrement par le notaire

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Joindre la copie de la dénonciation.

Vous êtes commerçant, artisan, ou dirigeant de société
Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Vous êtes en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement

Vous avez saisi la commission de surendettement des particuliers

COORDONNEES AUXQUELLES L'ETUDE PEUT VOUS JOINDRE

Adresse postale
téléphone domicile
téléphone travail
téléphone portable
e-mail

Relevé d'identité bancaire (RIB) – merci de nous le fournir
Vous êtes résident fiscal :

Français Etranger

LES MODALITES JURIDIQUES DE VOTRE ACHAT

Réalisez-vous votre acquisition en nom propre ? Oui Non

Si tel n'est pas le cas, et que vous décidez de vous substituer une autre personne physique, merci d'indiquer ici son identité et ses coordonnées (notamment en cas d'acquisition en démembrement avec ses enfants...):

Ou souhaitez-vous réaliser l'acquisition au travers d'une société ? Oui Non

Si tel est le cas, merci de nous indiquer les éléments suivants :

- soumise à l'impôt sur le revenu (IR) Oui Non

- soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) Oui Non

Si la société est déjà constituée, merci de nous adresser :

- une copie des statuts à jour certifiée par le gérant,
- une copie du procès-verbal de l'assemblée ayant nommé le gérant,
- une copie de la pièce d'identité à jour du gérant,

Si celle-ci n'est pas encore constituée, l'Étude est à votre disposition pour étudier avec vous les modalités juridiques et financières de sa constitution.

Faites-vous le présent achat dans le but de revendre ? Oui Non

VOTRE FINANCEMENT

Montant des apports personnels (s'ils sont connus à ce jour) :

- Acquéreur 1 : €

- Acquéreur 2 : €

Montant du/des prêts bancaires :

- Montant maximum emprunté :

- Taux maximal (hors assurance) :

- Durée maximale : €

Souscrivez-vous un « prêt relais » dans l'attente de la vente d'un autre bien ? Oui Non

Si tel est le cas et que la banque demande une garantie sur ce bien, merci de nous adresser votre titre de propriété.

L'acquisition sera-t-elle financé au moyen du produit de la vente d'un autre bien immobilier ? Oui Non

Si tel est le cas merci de nous faire suivre la copie de votre compromis de vente

AVANTAGE FISCAL

Le bien doit-il faire l'objet d'un engagement de location lié à un avantage fiscal ? (lois Besson, Malraux, Robien, Duflot, Pinel..., subventions ANAH) Oui Non

Si oui, lequel :

TVA

Souhaitez-vous bénéficier d'un mécanisme de récupération de la TVA lors de l'achat du bien ? Oui Non

Avez-vous bénéficié d'un régime particulier de TVA lors de l'achat du bien ? Oui Non

Si vous êtes mariés sous un régime de communauté, utilisez-vous des fonds provenant d'une donation, d'une succession, ou dont vous disposiez avant votre mariage (ou encore de la vente d'un bien dont vous étiez propriétaire avant votre mariage) ? Oui Non

Si tel est le cas, merci de prendre rendez-vous à l'étude pour que nous étudions avec vous les modalités d'une « déclaration de emploi » qui permettra, dans votre intérêt, de retracer l'origine de ces fonds dans l'acte d'achat.

Si vous êtes mariés sous un régime de séparation de biens ou de participation aux acquêts, ou pacsés, avez-vous déterminé les quotes-parts d'acquisition de chacun ? Oui Non

Si oui, précisez ces quotes-parts d'indivision

Acquéreur 1 % - Acquéreur 2 %

Si vous ne les connaissez pas encore, nous sommes à votre disposition pour vous aider à les déterminer.

VOS PROJETS

Souhaitez-vous modifier l'affectation du bien ? Oui Non

Par exemple, transformer une pièce actuellement à usage d'habitation en cabinet de profession libérale ou en commerce.

Si tel est le cas, précisez le type d'activité que vous souhaitez réaliser :

Si oui, recevrez-vous de la clientèle ? Oui Non

Souhaitez-vous réaliser des travaux importants ? Oui Non

Par exemple, percement d'une fenêtre, création d'une extension, enlèvement d'une cloison...

Si tel est le cas, décrivez-les brièvement :

DESTINATION - MOTIVATION DE L'ACHAT

Destination du bien :

usage privé

usage professionnel

usage mixte privé-professionnel

OBSERVATIONS OU PARTICULARITES

Indiquez les critères qui vous apparaissent déterminants pour l'acquisition de votre bien qu'il vous paraît utile de porter à notre connaissance dans votre projet, ou qui peuvent aider au bon déroulement du dossier :

Fait à

Le

(à dater et signer par chacun des acquéreurs)

« Les Notaires de l'Ecusson ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour l'accomplissement des activités notariales. Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique. Les données vous concernant sont conservées jusqu'à 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités pour les questionnaires d'état civil.

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France »